

Recueil Dalloz

> hebdomadaire
199^e année
11 mai 2023
n° 18 / 7995^e
pages 889 à 944

CHRONIQUE / Preuve

La conciliation entre secrets juridiques et vérité judiciaire :
méthodes et sources du droit en question

> Gwendoline Lardeux

898

ÉDITORIAL

- 889 Le Conseil constitutionnel et les retraites : dans le droit fil de sa jurisprudence !,
Pierre Esplugas-Labatut

ACTUALITÉS

- 892 Condamnation (mandat de dépôt) : constitutionnalité du régime
892 Étranger (carte de résident) : constitutionnalité du régime
893 Retraites (référendum d'initiative partagée) : nouvelle irrecevabilité
894 Réforme de la justice : présentation de deux projets de loi

POINT DE VUE

- 895 Quand le principe d'opportunité des poursuites chahute le principe d'égalité devant la loi,
Marie Bougnoux, Jérôme Pauzat et Laurent Sebag

ÉTUDES ET COMMENTAIRES

- 906 **Chronique** : La loi, la compliance, le contrat et le juge : places et alliances, *Marie-Anne Frison-Roche*
Chronique de jurisprudence de la Cour de cassation :
909 Première chambre civile, *Viviane Le Gall, Laurent Duval, Éloi Buat-Ménard, Isabelle Kloda, Valérie Champ et Stéphanie Robin-Raschel*
915 Deuxième chambre civile, *Françoise Jollec, Claire Bohnert, Samuel Ittah, Xavier Pradel, Carine Dudit et Julie Vigneras*
925 **Panorama** : Droit international privé, *Sandrine Clavel et Fabienne Jault-Seseke*
939 **Note** : La fin de la transparence ?, note sous CJUE 22 nov. 2022, *Maxime Lassalle*

ENTRETIEN

- 944 Adeline Gouttenoire – Droit à l'image des enfants
(à propos de la proposition de loi)

DALLOZ

Lefebvre Dalloz

Recueil Dalloz

Tour Lefebvre Dalloz
10 place des Vosges - CS 90358
92072 Paris La défense Cedex
Tél. (Rédaction) 0786620357
www.dalloz.fr - recueil@dalloz.fr

PRÉSIDENT, DIRECTEUR DE LA PUBLICATION,
STÉPHANE DURET

DIRECTRICE GÉNÉRALE, DIRECTRICE DES ÉDITIONS,
CAROLINE SORDET

DIRECTRICE « CIVIL - PÉNAL & OUVRAGES »,
HÉLÈNE HOCH

CONSEIL SCIENTIFIQUE

ALAIN BÉNABENT, NICOLAS DISSAUX,

BÉNÉDICTE FAUVARQUE-COSSON ET PHILIPPE MERLE

DIRECTRICE SCIENTIFIQUE

PASCALLE DEUMIER

RÉDACTION

• DIRECTION

Rédacteur en chef : Alain LIENHARD (01 40 64 54 03)

• RÉDACTION

Maëlle HARSCOÛËT DE KERAVAL (01 40 64 53 79)

• CHEFS DE RUBRIQUES

Banque-Crédit-Garantie : Valérie AVENA-ROBARDET

Concurrence-Distribution : Éric CHEVRIER

Contrat d'affaires : Xavier DELPECH

Contrat-Responsabilité-Assurance : Xavier DELPECH

Entreprise en difficulté : Alain LIENHARD

Fonds de commerce et commerçants : Yves ROUQUET

Société et marché financier : Alain LIENHARD

• ÉDITION - RÉALISATION

Secrétaires de rédaction :

Patricia ANDRY (01 40 64 52 84)

Laurence BREUZÉ-DINNAT (01 40 64 54 81)

Katy PERCHEREAU (07 86 62 03 57)

Directeur artistique : Patrick VERDON

Rédacteur en chef technique : Raphaël HENRIQUES

1^{er} secrétaire de rédaction : Véronique THILL

Illustration couverture : Fanny BLEY-GUIBAL

ABONNEMENTS-RELATIONS CLIENTS

Abonnements : Alexandra DORAY, Directrice
ventes@dalloz.fr

Relations clients : Loïc RIOU

Tél. : 01 83 10 10 10

Service publicité : Sandrine TOUTON MICHEL

Tél. : 01 40 92 20 24 - publicite@lefebvre-sarnut.eu

Revue hebdomadaire (44 numéros par an)

Prix de l'abonnement : France : 959,74 € TTC

Étranger : 1 016,56 € TTC

Prix au numéro : 41,86 € TTC

ISSN 0034-1835 - N° CPPAP 1027 T 82206

DUPLIPRINT Mayenne

733 rue St Léonard, 53100 Mayenne

Dépôt légal - Mai 2023

Éditions Dalloz

Société par actions simplifiée au capital de 3 956 040 €

Siège social : Tour Lefebvre Dalloz

10 place des Vosges - CS 90358

92072 Paris La défense Cedex

RCS Paris 572 195 550 / Siret 572 195 550 00098

Code APE 5811Z / TVA FR 69 572 195 550

Filiale du groupe Lefebvre-Sarnut

La reproduction, même partielle, de tout élément publié
dans la revue est interdite



Origine du papier : Portugal
Taux de fibres recyclées : 0 %
Protot : 0,08 kg/t

SOMMAIRE

ÉDITORIAL

Pierre Esplugas-Labatut

Le Conseil constitutionnel et les retraites :
dans le droit fil de sa jurisprudence !

889



ACTUALITÉS

892

DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

Procédure pénale

Condamnation (mandat de dépôt) :

constitutionnalité du régime,

Cons. const. 4 mai 2023

892

DROIT PUBLIC

Étranger (carte de résident) :

constitutionnalité du régime,

Cons. const. 4 mai 2023

893

DROIT DU TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

Droit du travail

Retraites (référendum d'initiative partagée) :

nouvelle irrecevabilité,

Cons. const. 3 mai 2023

894

PROCÉDURE CIVILE ET VOIE D'EXÉCUTION

Procédure civile

Réforme de la justice :

présentation de deux projets de loi



POINT DE VUE

895

Quand le principe d'opportunité des poursuites chahute le principe d'égalité devant la loi
par Marie Bougnoux, Jérôme Pauzat et Laurent Sebag



ÉTUDES ET COMMENTAIRES

CHRONIQUES

898

La conciliation entre secrets juridiques et vérité judiciaire : méthodes et sources du droit en question
par Gwendoline Lardeux

906

La loi, la compliance, le contrat et le juge : places et alliances
par Marie-Anne Frison-Roche

CHRONIQUE DE LA COUR DE CASSATION

909

Première chambre civile
par Viviane Le Gall, Laurent Duval, Éloi Buat-Ménard, Isabelle Kloda, Valérie Champ et Stéphanie Robin-Raschel

915

Deuxième chambre civile
par Françoise Jollec, Claire Bohnert, Samuel Ittah, Xavier Pradel, Carine Dudit et Julie Vigneras

PANORAMA

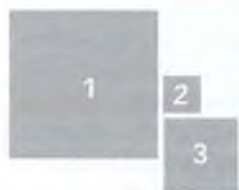
925

Droit international privé
mars 2022 – février 2023
par Sandrine Clavel et Fabienne Jault-Seseke

NOTE

939

La fin de la transparence ?,
note sous CJUE 22 nov. 2022
par Maxime Lassalle



ENTRETIEN

944

Adeline Gouttenoire – Droit à l'image des enfants
(à propos de la proposition de loi)

À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au *Recueil Dalloz* donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction. Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word) à Alain Lienhard (a.lienhard@lefebvre-dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise.

Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non.

Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif.

L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit à la rédaction du *Recueil Dalloz*, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes :

- pour une chronique, 40 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
- pour un « Point de vue » ou un « Point sur... », 9 500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page) ;
- pour une note de jurisprudence, 20 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
- pour un commentaire d'actualité (publication immédiate), 5 500 signes (références entre parenthèses).



*Téléchargez sur votre smartphone et tablette, l'application gratuite Dalloz sous Android et iOS et connectez-vous à l'aide de vos identifiants personnels ou des identifiants qui vous ont été communiqués lors de votre abonnement ou de votre réabonnement.

Retrouvez également
votre revue numérique
sur Dalloz-Revues.fr